



Communiqué de presse de l'Union Départementale **FORCE OUVRIÈRE** de Maine-et-Loire

Au sujet du 22 mars 2025, « journée contre la discrimination raciale »

FO réaffirme son refus d'opposer les travailleurs immigrés aux autres salariés.

Elle dénonce le recul permanent et croissant de leurs droits et **la mise en œuvre d'une politique de plus en plus discriminatoire, autoritaire et inquiétante. Emmanuel MACRON et ses six gouvernements successifs ont durci les règles de régularisation des travailleurs étrangers et ne cessent de restreindre leurs droits.**

Pour eux, l'approche de l'immigration se résume à l'utilité économique de travailleurs. Il a d'ailleurs établi une **liste des « métiers en tension »** quand les pénuries de main d'œuvre sont liées à des conditions de travail extrêmement difficiles et à des salaires trop bas.

FO lui a fait part de son opposition à l'existence même d'une telle liste.

Après la **Loi immigration** adoptée **alors qu'elle avait fait l'objet d'une motion de rejet majoritaire** et après la publication de ses décrets d'application par **un gouvernement pourtant « démissionnaire »** pendant l'été 2024, François BAYROU a procédé à une **coupe de 111 millions pour l'Aide Médicale d'État** dans un budget 2025 **imposé par 49-3** et non censuré.

Dernièrement, les annonces qui ont été faites lors du Comité interministériel de « **contrôle de l'immigration** » du 26 février 2025 (forces frontières, plan d'action OQTF, nouvelle politique de délivrance des visas et du droit d'asile, ...) et l'intitulé même de ce comité « de contrôle » de l'immigration s'inscrivent dans une logique de durcissement généralisé de la politique migratoire en France, déjà illustré par la **circulaire RETAILLEAU** et fondé sur le rejet et la fermeture plutôt que sur l'intégration, le respect des droits et l'humanité.

L'UD Force Ouvrière de Maine et Loire condamne la stigmatisation, le rejet de « l'Autre ». Le racisme, l'islamophobie, l'antisémitisme, les discriminations de race, de religion, de sexe, sont autant d'instruments dont usent ceux qui veulent diviser la classe ouvrière pour l'affaiblir.

FO revendique le retrait de la loi immigration, de la loi « Plein emploi », l'abandon des coupes sur l'AME, le retour aux valeurs fondamentales de la République et le respect des droits des travailleurs étrangers.

Comme pour le droit des femmes et de tous les travailleurs les plus exploités, la défense des droits des travailleurs immigrés dans les entreprises est un combat syndical quotidien. Cependant la brutalité des dernières attaques gouvernementales contre leurs droits soulève l'indignation.

Fidèle à l'indépendance syndicale, **FO** ne signe pas d'appel avec des associations ou des partis politiques mais elle soutient les camarades qui décideront de participer aux manifestations du 22 mars sur ces bases.

Union Départementale cgt-Force Ouvrière du Maine et Loire
14 Place Louis Imbach 49100 Angers
02 41 25 49 60 - udfo49@force-ouvriere.fr